

Laurence Tarin

*Bibliothèque interuniversitaire de Bordeaux
Service général*

LES POLITIQUES DE LECTURE EN MILIEU RURAL

L'EXEMPLE DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

CET ARTICLE a pour origine un mémoire sur les politiques de lecture en milieu rural dans le département de la Vienne¹. On a plus précisément étudié les relations entre bénévoles, associations et élus locaux.

Une présentation rapide du département de la Vienne est d'abord nécessaire. Au-delà de la ruralité² qui la caractérise, la Vienne est marquée par son consensus politique. Ainsi, en 1989, aux élections municipales, c'est la droite qui l'emporte même si la plupart des maires se déclarent sans étiquette et revendiquent une certaine modération. La majorité du Conseil général est constituée par une alliance UDF-RPR³. La présidence est occupée par la forte personnalité de René Monory, maire de

Loudun et sénateur. Celui-ci a été dès le départ un fervent partisan de la décentralisation. Très tôt il s'est prononcé pour la coopération intercommunale en signant le premier contrat de pays en 1975. Face aux fiefs du PS⁴ que sont les villes de Poitiers et Châtelleraut, il asseoit son influence sur les élus ruraux avec lesquels il entretient une relation clientéliste. René Monory adopte une attitude très consensuelle dans le discours, mais il faut tout de même noter qu'en 1990 aucun élu de l'opposition départementale ne fait partie du bureau de Conseil général, instance de décision essentielle. La stratégie du Président consiste à éviter le conflit avec les élus de gauche et à négocier des échanges de services avec ceux d'entre eux ayant du pouvoir. En ce qui concerne la vie culturelle, elle représente en 1990 un enjeu encore faible pour le département. Son intervention passe essentiellement par la distribution de subventions en soutien aux initiatives d'associations. Peut-on pour autant parler de véritable politique alors qu'il n'y a pas de

critère précis pour l'octroi de celles-ci ? En matière de lecture, l'instrument essentiel de la politique du département est la bibliothèque départementale de prêt (BDP) qui, au-delà de son activité classique de dépôts de livres, joue un rôle de soutien technique et apporte des conseils aux mairies et aux associations qui souhaitent agir en faveur de la lecture.

Un échantillon de six communes

En milieu rural, dans la Vienne⁵, hormis la BDP, un certain nombre d'associations exercent une influence dans le domaine de la lecture. Il s'agit principalement de :

– l'Union Poitou-Charentes pour l'expression de la culture populaire, qui a été créée en 1969. L'UPCP s'est donné pour objectif la promotion des cultures orales et des civilisations rurales de la région. L'UPCP entretient des relations avec la Fédé-

1. Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'un DEA gouvernement local-administration locale de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il a été rédigé en 1990 et les données datent donc de cette année-là. L'auteur a exercé les fonctions de directeur de la bibliothèque départementale de prêt de la Vienne d'octobre 1986 à septembre 1991.

2. 93 % des communes de la Vienne ont moins de 1 000 habitants.

3. UDF : Union démocratique française
RPR : Rassemblement pour la République.

4. PS : Parti socialiste.

5. Précisons qu'on a exclu de cette étude les villes ayant une population supérieure à 10 000 habitants, soit Poitiers et Châtelleraut.

ration nationale des foyers ruraux et avec la Ligue de l'enseignement ;

- la Fédération des œuvres laïques (Ligue de l'enseignement) ;
- les Foyers ruraux ;
- les Francs et franchises camarades ;
- Culture et bibliothèques pour tous.

Pour mener à bien ce travail, nous avons sélectionné un échantillon de six communes du département de la Vienne. Six d'entre elles ont plus de 1 000 habitants. C'est en effet un seuil déterminant pour le fonctionnement d'une bibliothèque municipale. Si les communes choisies sont proches du point de vue démographique, elles se répartissent en revanche diversement sur l'éventail politique.

Nous avons en effet choisi deux communes gérées par le PS, une par le RPR et trois sans étiquette.

fortement d'un point de vue idéologique ;

- ces politiques sont produites par l'expérience en matière de lecture des bénévoles et des élus qui s'investissent dans ce domaine.

Investir dans la lecture, une stratégie d'insertion sociale ?

Nous avons d'abord cherché à comprendre qui sont les bénévoles de la culture.

Ce qui caractérise le bénévolat c'est « une volonté libre qui agit de façon non rémunérée (ou pour une rémunération symbolique) ». Selon certains, l'augmentation du « temps libre » et le fait que le travail n'est donc plus le

démocratique. Il ne se mobilisera véritablement qu'au moment de l'affaire Dreyfus, première manifestation de l'engagement intellectuel, puis plus tard sous le Front populaire. C'est en effet dans les années trente que voient le jour de nombreuses associations pour la démocratisation culturelle et que la laïcité devient pleinement socialiste.

Plus tard encore, mai 68 reposera la question du lien entre éthique et politique. L'action culturelle devient alors une pédagogie du civisme. Les intellectuels qui s'engagent dans ce sens n'évitent, pas plus que leurs prédécesseurs, le piège de la légitimation culturelle. En voulant conscientiser le peuple, ils prônent un type de culture qui n'est pas forcément le plus proche de lui. Parmi les militants de base, selon Evelyne Ritaine⁷, les deux figures les plus fréquentes seraient celles de l'autodidacte et du déclassé.

L'autodidacte est assez fréquemment un fils d'ouvrier qui, à travers le capital culturel acquis dans des formations syndicales, connaît une certaine mobilité sociale. Les difficultés qu'il a rencontrées dans cette acquisition font de lui un militant pragmatique qui sait trouver les moyens de transmettre aux autres ce qu'il a appris. Il est attaché à la lecture, pratique culturelle de base qui permet d'accéder aux autres. Pour l'autodidacte, l'engagement culturel est aussi le moyen d'accéder à la reconnaissance sociale.

Le déclassé représente la majorité des militants. C'est un petit bourgeois modeste (enseignant, petit fonctionnaire) dont l'ascension a été contrariée. Pour lui, l'engagement culturel constitue une stratégie compensatoire visant à reconquérir la notabilité. Son rapport à la lecture est différent de celui de l'autodidacte car, dans son milieu, c'est une pratique qui va de soi.

Quel que soit son profil, le militant culturel laïc a le même objectif : la diffusion de la culture à tous.

En ce qui concerne le courant catholique, l'action culturelle passe de façon privilégiée par la lecture.

C'est dans les années trente que voient le jour de nombreuses associations pour la démocratisation culturelle

Par ailleurs, au niveau socio-économique, deux communes sont des capitales de pays situées dans des zones en déclin, une autre est un chef-lieu de canton situé sur l'axe de développement du département, une quatrième est localisée à la périphérie de la capitale régionale et les deux autres sont plus petites, plus rurales et plus isolées.

Nous avons choisi des communes ayant une politique de lecture opérationnelle ou en projet. L'une d'entre elles est située dans une zone particulièrement défavorisée d'un point de vue culturel, une autre possède une bibliothèque municipale depuis plusieurs années. Les bibliothèques de trois autres sont gérées par des associations liées à Culture et bibliothèques pour tous, aux Foyers ruraux ou à l'UPCP.

Pour guider cette étude, nous avons émis deux hypothèses :

- le bénévolat, qu'il soit isolé ou pratiqué dans le cadre associatif, lorsqu'il est à l'origine de politiques de lecture en milieu rural, les marque

lien social essentiel favoriseraient le développement du bénévolat. On peut cependant remarquer que d'un point de vue sociologique les bénévoles se recrutent plus facilement chez les cadres ou les classes moyennes et qu'une petite majorité d'entre eux sont des hommes⁶.

Militants culturels, l'incontournable prosélytisme

En ce qui concerne le militantisme culturel on distingue deux courants : le courant laïc et le courant catholique.

Le courant laïc, généralement ancré à gauche, s'est constitué à la fin du XIX^e siècle en exaltant conjointement rationalité scientifique et esprit

6. Pour en savoir plus sur le bénévolat, cf. :
– « L'essor et l'avenir du bénévolat », rapport présenté par M.-T. CHEROUTRE au Conseil économique et social, JO, 1989.
– Michel LE NET, Jean WERQUIN, *Le volontariat*, La Documentation française, (Notes et études documentaires), 1985.

7. Evelyne RITAINE est l'auteur de : *Les stratégies de la culture*, Fondation nationale des Sciences politiques, 1983.

L'Eglise a beaucoup plus tendance que les milieux laïcs à prescrire les bonnes lectures et surtout à censurer les mauvaises. Les lois laïques n'empêchent pas les hommes d'église de stigmatiser dans des discours parfois très violents les « mauvais » écrits. Après la Première Guerre mondiale, cette attitude évoluera. On peut y lire l'influence de la Jeunesse ouvrière chrétienne (créée en 1925) ; il est désormais recom-

mandé avant tout de donner « *le goût de la lecture enrichissante pour l'esprit et le cœur* »⁸ et non plus de mettre à l'index certains livres. Plus tard, on le note à travers l'évolution de la presse catholique pour la jeunesse, il s'agit surtout de promouvoir les livres respectant un humanisme consensuel. Cependant, aujourd'hui encore, à travers l'action quotidienne des militants de Culture et bibliothèques pour tous (liée à l'Eglise catholique), on remarque une tendance à distinguer bonnes et mauvaises lectures.

Ainsi, quel que soit le courant auquel il appartient, le militant culturel est enclin à vouloir transmettre ce qu'il considère comme la légitimité culturelle.

Les bénévoles en milieu rural, quels militants ?

Pour déterminer le profil des militants de la lecture en milieu rural, nous avons utilisé une enquête réalisée en 1990 par la BDP de la Vienne auprès d'une centaine de bénévoles. Cette enquête a été complétée par les interviews d'une dizaine d'entre eux.

L'analyse du tableau ci-contre montre que 88,5 % des bénévoles de la lecture sont des femmes. Or, nous avons vu que les militants culturels sont plutôt des hommes. Cette inversion de tendance peut s'expliquer par le fait que s'occuper d'une bibliothèque peut être considéré comme une activité éducative relevant donc de la sphère féminine. De plus, il s'agit d'un secteur aux enjeux considérés comme peu importants.

L'âge des bénévoles se situe, pour 46,5 % d'entre eux, au-dessus de 60 ans. Il s'agit donc de retraités qui conservent ainsi une certaine activité.

Par ailleurs, l'analyse des catégories socioprofessionnelles et du niveau d'études nous amène à distinguer deux catégories principales : les femmes au foyer au niveau d'études

plutôt bas et les enseignants, dont le niveau varie entre BEPC et baccalauréat (il s'agit essentiellement d'instituteurs retraités). On retrouve là les deux types classiques de militants culturels : l'autodidacte et l'enseignant.

On notera que la plupart des femmes au foyer ont un conjoint qui occupe une position de notable, soit à travers sa profession, soit parce qu'il assume des responsabilités locales.

Il a semblé utile de s'attarder également sur les éventuels liens des bénévoles avec les différents réseaux associatifs, politiques et culturels du département.

On remarque en premier l'influence du réseau enseignant. Cette profession qui, en particulier à travers le syndicalisme, est assez structurée, parfois refermée sur elle-même, forme, dans une petite ville, la majorité de la population des intellectuels. Elle est généralement liée au Parti socialiste. Dans une des communes étudiées, lorsqu'une personne désire agir dans le domaine culturel, elle a le choix entre le réseau enseignant et celui constitué par les grands propriétaires terriens⁹, la bourgeoisie locale et l'Eglise. Il existe d'ailleurs, dans cette commune, deux bibliothèques : l'une dépend de Culture et bibliothèques pour tous et l'autre est gérée par une association de quartier et hébergée dans les locaux de l'Inspection académique.

Dans une autre commune, le réseau enseignant a contribué à mettre en place un centre socioculturel qui est très lié à l'UPCP. L'une des premières actions de ce centre a été la création d'une bibliothèque.

Les militants culturels liés au réseau enseignant et au PS associent traditionnellement culture et animation. Bien que la lecture soit une pratique difficile à « animer », ils tentent de le faire en s'associant aux manifestations nationales du ministère de la Culture (à la Fureur de lire par exemple), en montant des exposi-

Les bénévoles dans le réseau des bibliothèques relais*

AGE		
- 20 ans	2	
20-39 ans	27	25 %
40-59 ans	33	
+ 60 ans	54	46,5 %
Total réponses	116	
SEXE		
Femmes	132	88,5 %
Hommes	17	
Total réponses	149	
NIVEAU D'ÉTUDES		
Aucun	2	
Certif. d'études primaires	31	42,5 %
CAP/BEP	13	
BEPC	19	
Bac	28	
1 ^{er} cycle	10	
2 ^e cycle	4	14 %
3 ^e cycle	1	
Total réponses	108	
PROFESSION**		
Agriculteurs	3	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	
Cadres	3	
Prof. interméd. dont 16 enseig.	25	16 %
Employés	17	
Ouvriers	7	
Sans profes. dont 1 étudiant	34	
28 Femmes au foyer et 5 TUC/CES		28,5 %
Total réponses	98	

* Résultats d'une enquête réalisée en 1990 par la BDP de la Vienne auprès d'une centaine de bénévoles.

** En ce qui concerne les retraités, ils devaient noter leur ancienne profession.

8. Cf. Anne-Marie CHARTIER, Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture*, Centre Georges Pompidou, BPI, 1989.

9. Ce terme peut sembler anachronique, mais il existe effectivement une zone de la Vienne où l'exploitation des terres n'a que peu évolué depuis le XIX^e siècle. Il s'agit d'une région où l'on pratique principalement l'élevage ovin.

tions, en organisant des salons du livre, etc. Ils intègrent la bibliothèque dans un projet global d'animation culturelle. Ces bénévoles ont tendance à associer lecture et éducation et considèrent souvent le militantisme culturel comme un prolongement de leur métier d'enseignant ou d'une autre activité militante.

S'occuper d'une bibliothèque représente pour beaucoup un moyen de s'insérer et de s'investir dans la commune¹⁰. C'est particulièrement vrai pour les retraités qui, après une vie professionnelle en milieu urbain, s'installent à la campagne. Cependant, pourquoi choisir une activité liée à la culture ?

Une politique de lecture est rarement perçue comme rentable d'un point de vue électoral

Le réseau catholique exerce également une influence importante. Il est assez fréquent qu'une personne qui s'occupe bénévolement d'une bibliothèque enseigne parallèlement le catéchisme. Comme nous l'avons vu, les personnes liées à ce réseau ont tendance à distinguer bonnes et mauvaises lectures. Elles accordent en effet une valeur morale aux livres. Pour elles l'accession à la lecture doit être le fruit d'un effort personnel. Ces volontaires considèrent leur activité comme une mission qui s'inscrit dans le prolongement de leur engagement religieux. Cela fait partie des œuvres de bienfaisance à accomplir.

La recherche d'une insertion sociale

En ce qui concerne les motivations des bénévoles, nous avons été frappés par le fait qu'un grand nombre de femmes disaient avoir trouvé à travers leur activité pour la lecture un moyen de sortir de leur routine de femme au foyer.

Pour ces femmes dont les enfants ont grandi, retrouver une activité professionnelle dans un milieu rural qui offre peu d'emplois est difficile. Travailler bénévolement à la bibliothèque est l'une des rares possibilités pour elles d'avoir des relations sociales, voire de résoudre des problèmes psychologiques graves (dépression, décès du conjoint), en retrouvant le sens des contacts. Cette recherche de reconnaissance sociale est d'ailleurs assez générale.

Pour des autodidactes qui ont un niveau d'études assez bas, nous avons vu que la lecture a été un moyen d'acquérir un capital culturel que leur position sociale ne leur donnait pas *a priori*. Quand on les interroge sur leurs motivations, ils déclarent regretter avoir dû abandonner leurs études et disent que c'est grâce à la lecture qu'il ont pu avoir une activité intellectuelle. Ils souhaitent transmettre cette expérience qui leur apparaît comme positive. En valorisant leurs capacités intellectuelles, le militantisme en faveur de la lecture devient, pour eux, un moyen d'exorciser leur échec scolaire. Il est intéressant de noter que ces personnes ont des goûts littéraires proches de ceux du public des bibliothèques rurales (elles aiment les récits de vie par exemple). Elles ont donc moins tendance que d'autres à imposer la culture de l'élite dominante, même si elles ont souvent une vision assez conformiste de la lecture.

Pour les enseignants, leur militantisme est un moyen de transmettre à travers le livre une certaine conception du monde, ils se sentent souvent investis d'une mission sociale et entendent le montrer. Leurs préférences littéraires les rapprochent de l'élite et leur formation professionnelle les incite à imposer la culture dominante. Agir pour la lecture peut constituer pour eux une tentative de

retrouver le prestige d'une profession qui se dévalorise de plus en plus. On rejoint là les motivations types du militant culturel. Pour le bénévole, s'investir dans le développement de la lecture constitue, même si cela reste très souvent inconscient, un moyen d'atteindre une situation intéressante dans le réseau de relations sociales de la commune. Il acquiert ainsi une légitimité culturelle et une reconnaissance de la société locale. Quelles que soient les motivations des bénévoles, leurs engagements ont une incidence importante sur l'élaboration des politiques de lecture.

L'ambiguïté des interactions élus-bénévoles-associations

Dans une commune rurale, il est rare que la municipalité prenne l'initiative de mettre en place un projet de lecture publique. Hormis le manque de moyens financiers, qui est réel, cela est dû au fait qu'une politique de lecture est rarement perçue comme rentable d'un point de vue électoral. Elle est en effet beaucoup moins médiatisable qu'une politique sportive ou même que d'autres actions en faveur de la culture tels que les financements d'un festival de musique ou de théâtre. De plus, de nombreux maires de communes rurales ont une piètre opinion du niveau culturel de leurs administrés et sont persuadés que très peu de personnes sont intéressées par le livre dans leur commune. L'initiative en matière de politique de lecture revient donc très souvent à des individus isolés ou regroupés en association.

Une volonté individuelle et/ou celle d'une association

Les six communes que nous avons étudiées illustrent cette affirmation. Dans l'une d'entre elles, le foyer rural, marqué par la politique nationale de sa fédération et par le réseau laïc, a très vite considéré la promotion de la lecture comme une activité

10. Voir à ce sujet le mémoire de Martine GEMMERLE, *La formation dans les réseaux départementaux des BCP*, ADBCP, 1990 (multigraphié).

prioritaire. Il s'est heurté à un problème financier et a dû solliciter une aide auprès de la mairie. Cette demande s'est ensuite transformée sous l'influence de la BDP en projet de bibliothèque municipale. Sans l'action du foyer rural qui a fait la preuve de l'utilité d'une bibliothèque, il est peu probable que la municipalité en aurait créé une.

Dans une autre commune, la situation est plus complexe dans la mesure où la mairie a toujours été très liée à l'association (un centre culturel proche de l'UPCP) qui gère la bibliothèque. L'un des fondateurs du centre (créé dans les années 60-70) est aujourd'hui conseiller municipal. Un partenariat s'est tout de suite instauré entre la municipalité et l'association, la première ayant confié à la seconde une mission d'insertion des jeunes, puis de diffusion culturelle. C'est dans le cadre de ces missions que l'association a cru bon de créer une bibliothèque. Avec le temps, l'association a modifié ses objectifs, s'orientant vers la création artistique. Ce changement d'orientation et une prise de conscience du maire, qui s'est rendu compte que la bibliothèque était une structure qui pouvait difficilement se développer sans une forte implication financière de la mairie, ont conduit à la création d'une bibliothèque municipale. Dans une troisième commune, on se trouve en présence de deux associations ayant créé une bibliothèque, l'une relevant du réseau laïc, l'autre du réseau catholique. Jusqu'en 1989, la ville gérée par une municipalité de droite laissait les deux bibliothèques survivre sans intervenir ni financièrement ni matériellement. En 1989, les socialistes conquièrent la mairie, ils souhaitent agir dans le domaine culturel. La création d'une bibliothèque municipale est apparue à la conseillère chargée de la culture comme un moyen de dépasser le clivage entre les deux associations. Leurs actions ont montré qu'il existait une demande de la part du public et leur conflit que la lecture pouvait représenter un enjeu. Elles ont donc contribué, même si c'est de façon négative, à l'émergence d'une politique de lecture.

Dans deux autres communes, en l'absence de structure associative, ce sont les relations interpersonnelles entre le maire et le bénévole s'occupant de la bibliothèque qui ont été déterminantes. L'initiative revient souvent au bénévole qui demande la mise à disposition d'un local à la mairie. Mais cela peut être aussi le fait d'un élu qui souhaite créer une bibliothèque sans y investir de façon importante la municipalité. Dans ce cas il recherche parmi ses relations une personne apte, selon lui, à s'occuper d'une bibliothèque. Dans les deux cas, la municipalité, ne se sentant pas impliquée, va laisser une grande marge de manœuvre aux bénévoles qui vont décider alors de la politique de lecture à mener en fonction de leurs convictions.

La dernière commune étudiée se trouve dans une situation sensiblement différente, puisque sa bibliothèque est une ancienne bibliothèque scolaire qui a été transformée en bibliothèque municipale à l'initiative des enseignants.

Parmi les élus, la notion de démocratie participative est devenue une valeur dominante. Tous, qu'ils soient de droite ou de gauche, reconnaissent l'utilité de ce qu'ils nomment le relais associatif. Cependant, ce discours sur une politique ouverte aux associations est souvent un moyen de ne pas se poser le problème du financement par la mairie d'un service de lecture publique. Le principe de la délégation à une association ou à des bénévoles permet aux mairies de se désintéresser du problème de la lecture tout en neutralisant partiellement une demande de leurs administrés.

Cette passivité et cette tendance à la délégation trouvent leur origine dans l'idée assez répandue en milieu rural, qu'une politique de lecture représente une dépense inutile pour laquelle il y a rarement de besoins clairement exprimés (on ne voit pas de pétition circuler pour une bibliothèque comme pour les locaux d'une école ou pour un terrain de sport). Un élu qui crée une bibliothèque municipale doit donc avoir la volonté de devan-

Le rôle joué par les bénévoles se situe souvent à la limite de celui que devrait assumer un service public

Le fait que ces projets de lecture publique émanent non pas d'une volonté municipale mais de celles d'associations ou d'individus s'explique par l'existence de relations ambiguës entre les bénévoles et les municipalités.

Le mythe de la démocratie participative

Le rôle joué par les bénévoles se situe souvent à la limite de celui que devrait assumer un service public. Cet état de fait est reconnu aussi bien par les bénévoles qui affirment se mettre au service de la collectivité que par les élus qui reconnaissent l'utilité publique de l'action des volontaires.

cer la demande et estimer, comme nous l'a confié un maire, qu'il est de son devoir « *d'être en avance* » par rapport aux besoins de ses administrés. La culture n'est en effet pas « rentable » à court terme pour un élu, mais elle peut être source de prestige.

Pour convaincre (de façon involontaire ou pas) les élus de les soutenir, bénévoles et associations doivent mettre en scène la lecture. En effet, les tentatives de récupération des projets associatifs ont lieu après la réussite de manifestations culturelles organisées autour de la lecture.

Dans une des communes étudiées, le maire s'est senti concerné par la bibliothèque suite à une soirée lecture (lecture de textes littéraires par des comédiens). Dans une autre com-

mune, la conseillère municipale qui portait le projet de bibliothèque a organisé un salon du livre dans le but de démontrer à ses collègues l'intérêt de leurs concitoyens pour la lecture. Cette commune est celle où deux associations rivales gèrent des bibliothèques et le fait qu'elle ait réussi à les faire travailler côte à côte pendant le salon du livre a été positif. Dans une troisième commune, le processus de municipalisation de la bibliothèque est né d'une situation de conflit entre le maire de droite et le foyer rural qui la gère et qui organisait également un salon de la bande dessinée au succès certain. La bibliothèque municipale a été créée, la personne bénévole qui s'en occupait a été maintenue sur place (sans être véritablement salariée), mais le salon de la bande dessinée s'est installé dans une autre commune.

A travers ces exemples, on remarque que les municipalités récupèrent des structures de lecture, lorsqu'elles s'aperçoivent que celles-ci peuvent rapporter du prestige à la commune. Ces récupérations s'accompagnent parfois d'un projet de développement réel. Dans certains cas, la transition se fait dans une ambiance conflictuelle, mais il peut aussi y avoir convergence d'intérêts entre associations, bénévoles et élus.

Elus et bénévoles : la légitimité culturelle comme enjeu

Comme nous l'avons vu lorsque nous avons analysé les motivations des bénévoles, la reconnaissance culturelle et sociale est pour eux un enjeu important. Or, être reconnu par la mairie comme partenaire contribue à leur accession à la notabilité. Quant aux élus, avoir la possibilité de faire état d'une politique de lecture leur permet de prouver qu'ils ne gèrent pas que les affaires courantes et vitales de leur commune, mais qu'ils s'intéressent aussi à l'avenir culturel de leurs administrés. Elus et bénévoles se retrouvent donc sur le terrain de la légitimité culturelle.

Il s'agit ensuite de déterminer quel sens donne chaque partenaire à la lecture publique en fonction de ses intérêts propres et de l'idée qu'il se fait de la culture légitime.

Les municipalités sont influencées par les politiques du Conseil général et du ministère de la Culture. Pour un maire, une subvention a bien sûr un intérêt financier, mais elle confère aussi à l'action subventionnée une

ment même qu'il est préférable d'avoir affaire à un bénévole qui ne compte pas son temps plutôt qu'à un salarié.

Pour les bénévoles et les associations liées aux réseaux laïcs et enseignants, la création d'une bibliothèque signifie fréquemment démocratisation de la lecture. Ils ont donc tendance à intégrer la lecture à des activités à buts socio-éducatifs. Ils sont particu-

Ce sont les bénévoles qui orientent de la manière la plus significative les projets de lecture publique en milieu rural

valeur de référence. En ce qui concerne les politiques de lecture, le ministère de la Culture à travers la DRAC¹¹ comme le Conseil général à travers la BDP soutiennent des projets qui s'appuient sur une bibliothèque municipale. La BDP et la DRAC insistent également sur l'ouverture à toutes les catégories de public et sur la notion de service public.

En ce qui concerne les bénévoles, c'est, hormis leurs parcours personnels et leurs profils sociologiques, leur appartenance à un réseau qui structure l'idée qu'ils se font d'une bibliothèque publique. Nous avons vu précédemment que les bénévoles proches du réseau catholique accordaient une valeur morale à la lecture, ils sont donc exigeants voire sélectifs en ce qui concerne le contenu des ouvrages à mettre à disposition du public. Comme ils considèrent que la lecture doit demander un certain effort, la location des ouvrages leur semble logique d'autant plus que, selon eux, elle permet de responsabiliser le public et de maintenir une certaine indépendance par rapport à la municipalité. Ils ont tendance à refuser la professionnalisation de la fonction de bibliothécaire, car ils accordent une valeur positive à la gratuité du bénévolat. Certains affir-

lièrement réceptifs aux discours du ministère de la Culture sur les publics spécifiques. Ils envisagent facilement la bibliothèque comme service public, ce qui les rend assez favorables à la professionnalisation. Les projets de lecture publique qu'ils mènent à bien ont tendance à confondre bibliothèque, éducation permanente et centre socioculturel.

En conclusion, on notera que les politiques de lecture publique des communes rurales et des petites villes sont déterminées d'un point de vue idéologique par trois caractéristiques :

- elles sont conçues et souvent mises en place par des associations ou des bénévoles isolés (cela est dû au faible enjeu politique de la lecture en milieu rural) ;
- elles s'élaborent en fonction de l'interaction qui existe entre élus, bénévoles, et associations et c'est sur le terrain de la légitimité culturelle que se retrouvent leurs différents intérêts ;
- ce sont les bénévoles qui orientent de la manière la plus significative les projets de lecture publique en milieu rural. Ces orientations sont produites par leurs expériences personnelles de la lecture et l'histoire de leurs socialisations. C'est ainsi que, du fait de sa faible professionnalisation, la lecture publique en milieu rural a tendance à être plus porteuse d'idéologies diversifiées qu'en milieu urbain.

Décembre 1992

11. DRAC : Direction régionale des affaires culturelles.